



Syndicat de Défense des Policiers Municipaux

CONGRES NATIONAL DE LA POLICE TERRITORIALE ©

1^{er} syndicat national professionnel – 300 sections locales – 70 délégations – revue nationale 15000 ex.

Le 10 novembre 2018.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SDPM solidaire du mouvement des gilets jaunes du 17 novembre

Les agents de police municipale sont les premiers agents verbalisateurs en matière de circulation routière (56,23% des PV en 2016).

Le Gouvernement a décidé d'augmenter les taxes sur les carburants sous l'argument fallacieux de la lutte contre le dérèglement climatique. En effet, cette mesure va s'appliquer une fois encore sur le français moyen, les masses laborieuses et les plus modestes alors que certains grands secteurs économiques, pollueurs et perturbateurs de l'environnement semblent encore et toujours intouchables.

Ceci s'inscrit dans un contexte d'augmentation générale opprimant encore et toujours les classes moyennes et modestes françaises.

Les Français ont décidé de se mobiliser massivement le 17 novembre prochain. Certains semblent contester le choix de cette date ou les modalités d'action. Néanmoins, que cette action soit appropriée ou non, **il n'en reste pas moins que la colère fondant cette action est plus que jamais légitime.**

Les policiers municipaux, travailleurs précaires de la sécurité publique, doivent être solidaires.

C'est pourquoi le SDPM, 1^{er} syndicat des agents de police municipale, appelle l'ensemble des agents verbalisateurs de la fonction publique territoriale à faire preuve d'indulgence (grève du zèle) la semaine du 12 au 18 novembre prochain et en particulier la journée du 17 novembre.

Les agents doivent se concentrer sur la prévention et la sécurité publique générale, et ne relever en matière de sécurité routière, que les infractions graves accidentogènes.

Le SDPM appelle l'ensemble de ses délégués et des policiers municipaux à diffuser massivement ce message.

Le Bureau National



WWW.SDPM.NET